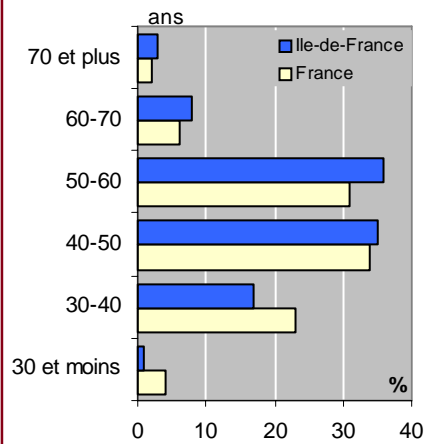


Une large dominance des chefs de plus de 40 ans

Répartition des exploitations selon l'âge du chef en France et en Île-de-France



Source : Agreste - RGH 1989 et RHOP 2001

Définitions

Horticulture : c'est la culture du jardin mais par abus de langage on utilise souvent ce terme comme raccourci d'horticulture ornementale.

L'unité de travail annuel (UTA) : elle équivaut à la quantité de travail fournie par une personne occupée à plein temps pendant une année. Les contributions de tous les actifs présents sur l'exploitation sont exprimées en fraction de temps complet. Elles sont ensuite totalisées pour établir le temps de travail total réalisé sur l'exploitation.



Un recours important aux salariés permanents

Les chefs de plus de 40 ans sont mieux représentés en Île-de-France que sur l'ensemble du territoire, et cela au détriment des moins de 30 ans. Seulement 1 % des chefs franciliens ont moins de 30 ans. Ainsi quasiment aucun jeune ne s'est installé sur une exploitation horticole ou sur une pépinière depuis le dernier recensement. Ceci corrobore la chute du nombre d'exploitations observée depuis 1989. La situation n'est guère optimiste, vu la part importante des individus de la classe 50-60 ans, qui sont partants à la retraite dans les prochaines années et dont la succession risque d'être également problématique. Les difficultés rencontrées par le secteur, l'obligation de s'agrandir, la pression du foncier, surtout en milieu urbain, n'incitent pas à la reprise des exploitations par des jeunes. La plupart des chefs d'exploitation (82 %) sont à temps plein. Près de 3 880 personnes travaillent sur les exploitations horticoles franciliennes dont 85 % se consacrent uniquement à l'horticulture et aux pépinières. Les salariés permanents sont les plus nombreux : 1 992 dont 92 % à temps plein. 187 exploitants ont fait appel à des saisonniers pendant la campagne 2000/2001. Il s'agit à 60 % de personnes travaillant moins de 3 mois. Les horticulteurs franciliens font un peu moins appel aux saisonniers que leurs collègues de province : 40 % des exploitations emploient ce type de main-d'oeuvre contre 45 % sur la France entière.

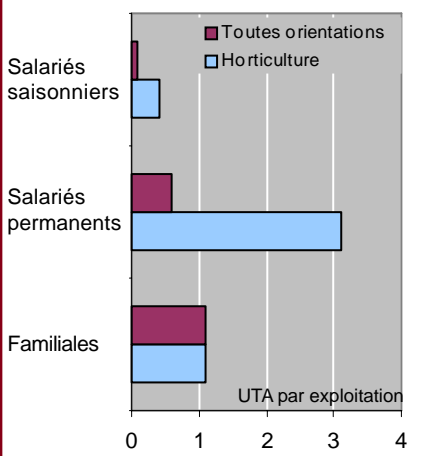
En moyenne, 6 unités de travail an-

nuel (UTA) travaillent sur les exploitations recensées dont 4,6 pour l'activité horticole et pépinières, contre 3,5 UTA en France. Dans l'ensemble des exploitations agricoles, seulement 1,8 UTA est nécessaire. L'horticulture est une activité gourmande en main-d'oeuvre. Si le nombre d'UTA réservées à la famille est identique à toutes les exploitations agricoles, le recours aux salariés est très important : 3,5 UTA par unité. La main-d'oeuvre salariée est essentiellement composée de permanents.

Les exploitations horticoles comptent 2 826 UTA dont 75 % pour l'activité horticole elle-même. La main-d'oeuvre est composée à 68 % d'UTA salariés permanents, 24 % d'UTA familiales et à 8 % d'UTA salariés saisonniers.

L'horticulture, utilisatrice de salariés permanents

Nombre d'unité de travail annuelle (UTA) selon le type



Source : Agreste - RA 2000 et RHOP 2001

Agreste Ile-de-France - Octobre 2003

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Agriculture et de la Forêt
SERVICE DE STATISTIQUE AGRICOLE
18, avenue Carnot
94234 Cachan cedex
Tél. : 01 41 24 17 46 - Fax : 01 41 24 17 45

Directeur de publication : Catherine Geslain-Laneelle
Rédacteur en chef : Jean-Marie Stephan
Rédactrice : Sophie Chokomian
Composition : SRSA Ile-de-France
Dépôt légal : à parution
ISSN : 0246 - 1803 ISBN : 2-11-091080-1

Numéro 63 - Octobre 2003

Recensement de l'horticulture ornementale et des pépinières 2001

L'horticulture, un secteur menacé en Île-de-France

Chute du nombre d'horticulteurs et de pépiniéristes

Souvent dernier bastion agricole en milieu urbain, l'horticulture ornementale et les pépinières semblent être en sursis : près de 50 % d'exploitations en moins depuis 1989. Les pépiniéristes résistent mieux. Le secteur, gros consommateur de main-d'oeuvre, surtout salariée, dispose le plus souvent d'équipements très anciens.

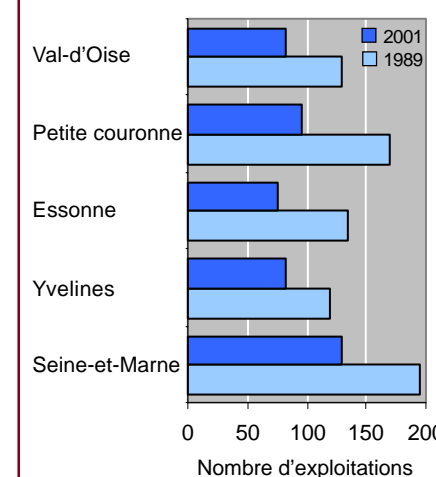
En 2001, 464 exploitations ont été dénombrées, en Île-de-France, au titre du recensement de l'horticulture ornementale et des pépinières (RHOP). Le nombre d'horticulteurs et de pépiniéristes est en recul de 47 % depuis 1989, date du dernier recensement de ce type. Le Val-de-Marne et l'Essonne sont les départements les plus touchés par cette perte de producteurs avec respectivement -52 % et -55 %. Les surfaces subissent une érosion plus limitée puisqu'en 12 ans, les fleurs perdent 36 % de leur superficie et les pépinières seulement 9 %. Cette différence de rythme de disparition entre les surfaces et les exploitations conduit à une augmentation de la superficie moyenne en culture ornementale, à l'instar de ce qui est observé ailleurs en agriculture. Ainsi, la surface moyenne en fleurs et pépinières passe de 1,9 hectare par exploitation en 1989 à 2,9 hectares en 2001. Cette hausse est due à l'accroissement de la part des exploitations mettant en valeur plus de 2 hectares de fleurs ou de pépinières.

Si on s'intéresse à la seule production florale, la superficie moyenne de fleurs par exploitation est de 0,9 hectare. Pour la surface en pépinières, la taille est dix fois plus grande : 9 hecta-

res par exploitation. Parmi les 464 exploitations recensées, 355 ont exclusivement une production en floriculture (fleurs coupées, plantes en pot, plantes à massif), 69 ne sont que pépiniéristes tandis que les 40 unités restantes présentent les deux types d'activité. En 2001, la surface réservée aux fleurs est de 355 hectares. Les pépinières occupent plus de 980 hectares

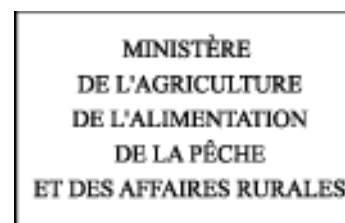
Raréfaction des exploitations horticoles et des pépinières

Nombre d'exploitations horticoles et pépinières en 1989 et en 2001



Source : Agreste - RHOP 2001

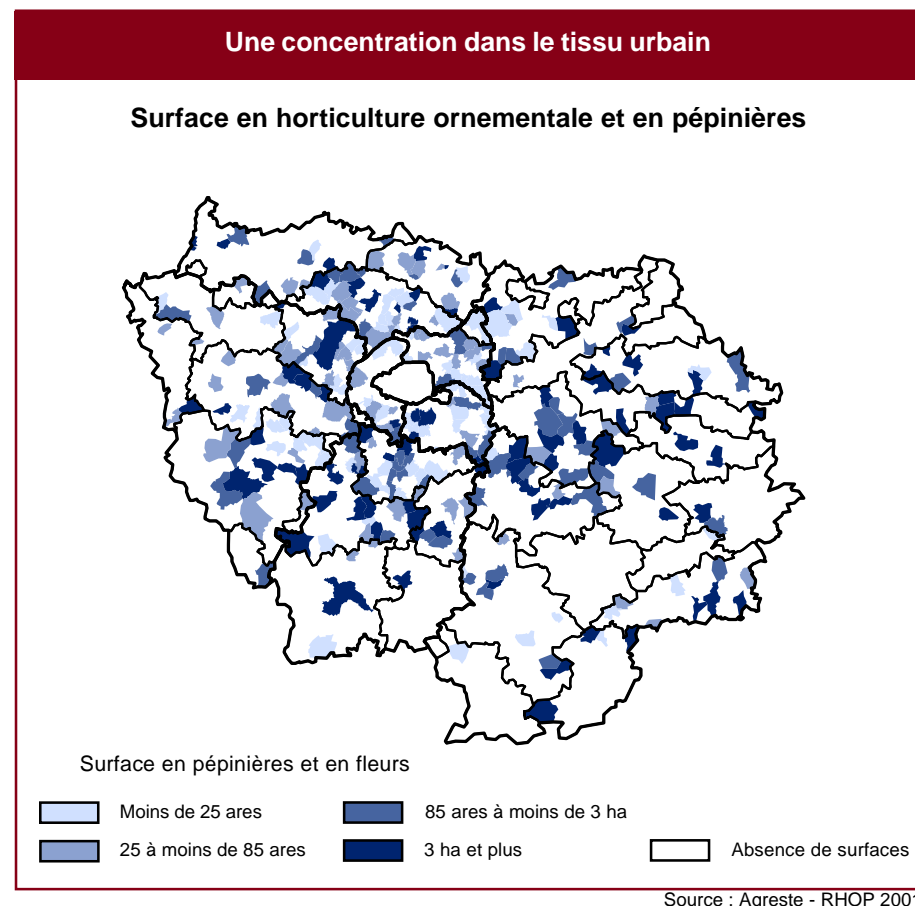
Agreste Résultats - Octobre 2003 - 2,5 euros



et la jachère horticole près de 129 hectares.

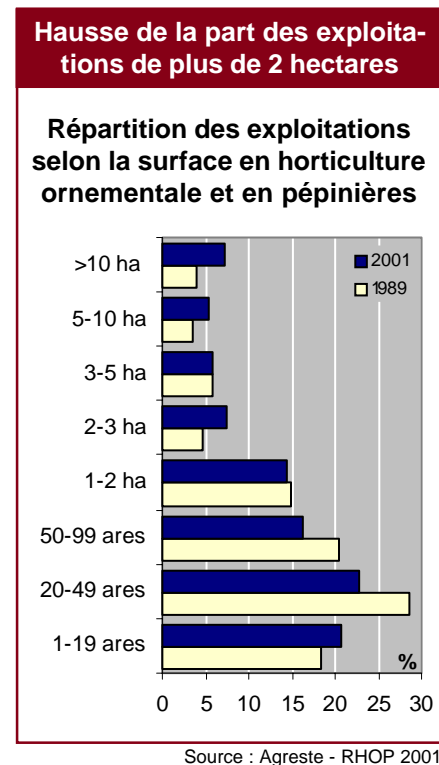
Si quelques horticulteurs sont spécialisés dans un type de plantes (plantes à massif, plantes en pot...), voire dans quelques espèces, la majorité d'entre eux mènent de front plusieurs productions florales. Les producteurs de plantes à massif sont les mieux représentés : près de la moitié des horticulteurs ont au moins des plantes à massif. Les espèces dominantes sont la pensée, l'impatiens et le pélargonium (ou géranium). 215 producteurs cultivent des plantes en pot, notamment des azalées, du muguet et des bégonias. Enfin, 170 exploitants ont une production de fleurs ou de feuillages coupés, soit une surface d'environ 205 hectares. Le secteur est dominé par la rose, la tulipe et le dahlia. Sur les 109 pépiniéristes, 107 possèdent des pépinières ornementales, 44 des pépinières fruitières et 3 des pépinières forestières. Cette dernière production offre peu de débouchés puisque les arbres sont destinés uniquement au reboisement.

L'horticulture est souvent une affaire de spécialistes. En effet, une large majorité des exploitations recensées (85 %) appartiennent à l'orientation technico-économique «fleurs et pépinières ligneuses». Ainsi ces exploitations tirent principalement leur revenu de cette production et dans bien des cas, celle-ci constitue leur seule activité agricole. Les exploitations horticoles et les pépiniéristes sont surtout (55 %) des structures individuelles. 16 % appartiennent à des collectivités locales ou des établissements publics. De plus en plus, les communes possèdent des exploitations horticoles, qui servent au fleurissement des villes.



Les principaux pôles de production florale de la région Île-de-France sont restés les mêmes depuis 1989. Grisy-Suisnes (77), Mandres-les-Roses (94) et Groslay (95) restent les communes qui abritent le plus d'horticulteurs, même si leur nombre a considérablement diminué en 12 ans. Les pépiniéristes se retrouvent également en nombre à Grisy-Suisnes et Mandres-les-Roses. Le déclin de l'horticulture ornementale ne doit pas faire oublier qu'elle est, dans bien des communes, la seule forme d'agriculture, notamment dans les milieux urbains. En Petite couronne, les horticulteurs représentent près de 4 exploitants agricoles sur 10. Les fleurs, production à forte valeur ajoutée, sont produites sur des surfaces assez faibles, souvent moins d'un hectare, et peuvent ainsi se maintenir dans le tissu urbain. Cette production a connu ces dernières années de grosses difficultés dues à des conditions climatiques exceptionnelles et à la concurrence sans cesse accrue de

l'étranger et d'autres régions françaises. ■



Beaucoup de serres mais souvent de construction ancienne

Sur les 1 465 hectares recensés en 2001, 125 hectares sont cultivés sous serre. 336 exploitations possèdent cet équipement onéreux. 77 % des horticulteurs se partagent une surface sous serre de 115 hectares, soit environ 37 ares par exploitation. 92 % de la superficie sous serre est consacrée aux fleurs et autres plantes ornementales, le reste étant dévolu aux pépinières.

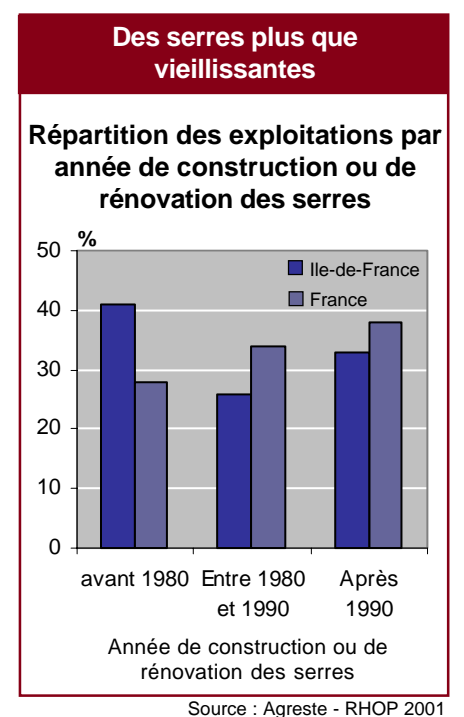
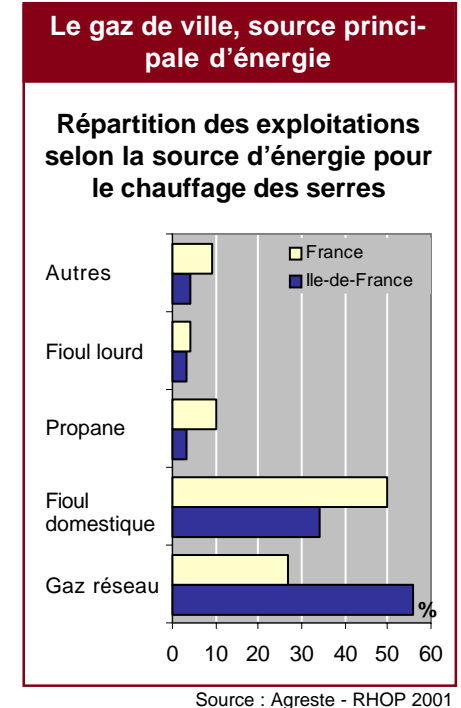
Les serres, présentes en Ile-de-France, sont vieillissantes : 41 % des surfaces ont été construites ou rénovées avant 1980. Les difficultés que connaît le secteur, le vieillissement des chefs d'exploitations et le manque de successeurs n'encouragent pas les exploitants à investir dans cet équipement. Seulement 33 % des surfaces en serres ont été construites ou rénovées après 1990. Certains horticulteurs, suite aux dégâts de la tempête de 1999, ont été obligés de renover leurs serres.

Près d'un tiers des surfaces en fleurs

et plantes ornementales sont cultivées sous serre, pour les pépinières cette surface atteint à peine 1 %. 76 % de la superficie en plantes à massif se trouve sous serre et 64 % de la surface destinée aux plantes en pot. Les serres permettent de s'affranchir des contraintes climatiques, de forcer certaines plantes et ainsi de programmer une production pour une période de forte demande des consommateurs. 61 % des serres, présentes en Île-de-France sont chauffées contre 50 % sur l'ensemble du territoire national. 21 % sont des serres anti-gel, c'est-à-dire qu'une installation de chauffage permet d'assurer au mieux un écart de 10° C avec la température extérieure. Le reste est constitué de serres dites froides, sans aucune installation de chauffage. 60 % des exploitations chauffent leurs serres par radiation et convection à partir d'un fluide chaud circulant dans des canalisations et des radiateurs. Ailleurs en France, ce type de chauffage n'est utilisé qu'à 35 %.

Le gaz de réseau équipe 163 exploitations en Ile-de-France, soit 56 % des unités concernées. Ce pourcentage atteint seulement 27 % sur l'ensemble du territoire national. L'implantation des horticulteurs franciliens dans le milieu urbain leur permet d'accéder au gaz de ville et de faire de cette source d'énergie la principale dans la région. Le fioul domestique est la deuxième source d'énergie, il est utilisé dans 34 % des exploitations. Les autres sources d'énergie sont anecdotiques.

65 % des serres, soit 81 hectares sont en verre, 26 % sont des tunnels et seulement 9 % sont des serres multichapelles. Ce dernier équipement est le plus rare en Ile-de-France, comme en France. Seuls 17 % des exploitants français le possèdent.



La grande majorité des exploitations (80 %) n'a aucun système de recyclage des eaux. Seuls 15 % des unités récupèrent les eaux de pluies. ■

Méthodologie

Le recensement de l'horticulture ornementale et des pépinières (RHOP) fait suite au recensement agricole. Il concerne toutes les exploitations agricoles possédant au moins 200 m² de fleurs et plantes ornementales ou pépinières ligneuses, à l'exclusion des pépinières viticoles. Il porte sur des spécialités aussi diverses que les fleurs et feuillages coupés, les plantes en pots, les plantes à massif, les plantes vivaces, la culture des bulbes, les boutures et jeunes plants horticoles, ainsi que les plants d'arbres ornementaux, fruitiers et forestiers. Les informations recueillies portent sur la campagne 2000-2001. Seules les exploitations assurant une production, lors de cette période, ont été recensées. Les unités, dont l'activité se limitait au simple stockage de plantes sur une courte durée, ont été exclues du champ de l'enquête. Ce recensement a eu lieu en France métropolitaine et dans les DOM.